

مؤتمر ما قبل قمة المناسخ «Pré-COP 22»



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre des préparatifs à la Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, qui sera abritée par la ville de Marrakech du 7 au 18 Novembre 2016, la Région de l'Oriental organise, en collaboration avec la Région de Fès-Meknès, et en partenariat avec la Wilaya de la Région de l'Oriental, la Commission régionale des Droits de l'Homme d'Oujda- Figuig (CRDH) et la Coalition marocaine de la justice climatique, une Pré-COP interrégionale, les 23 et 24 juillet 2016, au Centre d'Etudes et de Recherches Humaines et Sociales d'Oujda (CERSHO), sis à l'angle Bd Yaacoub El Manssour et rue Irak, à Oujda (Maroc).

Cette Pré-COP qui sera organisée sous forme de conférences plénières, ateliers, tables rondes et stands, s'inscrit dans le cadre des quatre rencontres régionales baptisées « PRE-COP 22 » et qui auront lieu, outre la région de l'Oriental (Oujda), dans d'autres régions du Maroc (Casablanca, Marrakech et Laâyoune).

La PRE-COP 22 d'Oujda se veut, avec une forte implication des acteurs locaux et régionaux des régions Oriental et Fès-Meknès (collectivités territoriales, associations, opérateurs privés, médias, universitaires et citoyens), une plateforme de mobilisation, d'échange et de concertation entre les différents acteurs concernés pour préparer la COP 22 et élaborer des recommandations et des « engagements climat » pour la Région de l'Oriental. Elle constituera également l'occasion propice pour les citoyens de vivre une simulation de la COP 22, pour une meilleure appropriation des enjeux climatiques.

Il y a lieu de rappeler que depuis la signature de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 1992 et la ratification du Protocole de Kyoto en 2002, le Maroc s'est pleinement engagé dans la lutte contre les répercussions néfastes du changement climatique, notamment par l'adoption d'un plan national de lutte contre le réchauffement climatique, et par le renforcement de son corpus juridique réglementant la préservation et la protection de l'environnement contre les différentes formes de pollution, en particulier celle atmosphérique. L'organisation de la COP 22 à Marrakech est l'occasion pour les pays du monde de concrétiser, par des actions, les différents engagements pris dans les COP antérieures et surtout de définir les modalités de mise en œuvre et de financement de l'accord de Paris.

Le processus de régionalisation avancée mis en place dans notre pays marque une évolution significative dans la démarche de démocratisation et de modernisation des structures de l'Etat, initiée depuis l'indépendance de notre pays. Ledit processus vise le renforcement du rôle des collectivités territoriales élues dans la gestion locale et nécessite notamment la mise en place des mécanismes nécessaires pour une meilleure participation favorisant l'implication citoyenne dans la gestion de la chose publique.

En vue de renforcer la dynamique des préparatifs de la COP 22, les régions du Maroc s'activent à la fois pour une meilleure représentation de leurs territoires dans ce rendez vous mondial et s'impliquent amplement avec leurs différents partenaires pour l'organisation des quatre rencontres régionales en amont de la COP 22, baptisées « PRE-COP 22 », dont celle de la Région de l'Oriental qui se tiendra les 23 et 24 juillet 2016 au CERHSO à Oujda.

L'objectif de cette « PRE-COP » est de :

- contribuer à la dynamique nationale qui accompagne l'organisation de la 22ème Conférence des Parties (COP 22) du 07 au 08 novembre 2016 ;
- doter les collectivités locales des connaissances et des outils leur permettant tout d'abord de comprendre les enjeux des changements climatiques, afin d'en prendre compte dans le processus de planification de certaines actions régionales prioritaires reposant sur des « engagements climat » ;
- renforcer la mobilisation et la communication nationale pour aboutir à des engagements participatifs sur la protection de l'environnement et le développement durable propres à chaque région, à l'horizon de 2030.

À cet effet, le Conseil de la Région de l'Oriental invite les responsables de la COP 22 et des personnalités influentes à prendre part aux différents événements de cette Pré-COP, en vue de discuter de l'initiative territoriale pour la COP 22 et de la bonne pratique climatique planifiée et mise en place par certaines collectivités territoriales marocaines.

L'adoption de ces pratiques nécessite une étroite collaboration avec les acteurs locaux, afin de faciliter à la fois l'intégration de la question des changements climatiques (CC) dans des plans d'actions sectoriels et la déclinaison de la politique nationale en matière des CC aux échelles régionale et locale. Cette déclinaison permettra l'instauration d'une politique territoriale contre les effets des changements climatiques, selon une approche décentralisée.

La « PRE-COP 22 » de la région de l'Oriental se déroulera dans quatre espaces :

- Espace « Side events » : activités de débat, de réflexion et de renforcement des capacités autour de la COP 22 et du changement climatique (de la vulgarisation à l'expertise)
- Espace Stands « Actions & Initiatives Climat » : exposition des actions et des initiatives sur le climat, proposées par les acteurs locaux (collectivités, services régionaux des ministères, établissements publics, secteur privé, universités, ... etc)
- Espace Activités parallèles : visites des sites projets de certaines activités territoriales d'atténuation et d'adaptation aux changements du climat
- Espace « Concertation & Dialogue » : rencontres d'échange, de dialogue et de concertation entre les élus, les acteurs de la société civile et les citoyens.

